



info

BRIQUETERIES | CP 114 | 8 SEPTEMBRE 2023

# Projet d'accord sectoriel approuvé ! CCT - négociations 2023 - 2024

Ce 8 septembre, les militants de la CSCBIE ont approuvé le projet d'accord sectoriel qui avait été conclu entre les partenaires sociaux le 7 juillet dernier. La FGTB, la CGSLB et les employeurs ont également approuvé le projet d'accord.

Nous reprenons les principaux points de l'accord :

## 1. PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

- Une prime de 350 € minimum pour tout le monde.
- La possibilité de l'augmenter au niveau de l'entreprise.

## 2. PROLONGATION DES SYSTÈMES EXISTANTS DE RCC

- Longue carrière à partir de 60 ans avec 40 ans de carrière.
- Travail de nuit à partir de 60 ans avec 33 ans de carrière.
- Régime normal à partir de 62 ans.

## 3. EMPLOI DE FIN DE CARRIÈRE

- Emploi de fin de carrière 1/5<sup>ème</sup> et mi-temps.
- Carrière de 35 ans et âge de 55 ans.

## 4. PENSION COMPLÉMENTAIRE

- Augmentation de la cotisation de 0,49% à 0,75% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## 5. MOBILITÉ

- Augmentation de l'indemnité vélo à 0,27 €/km.

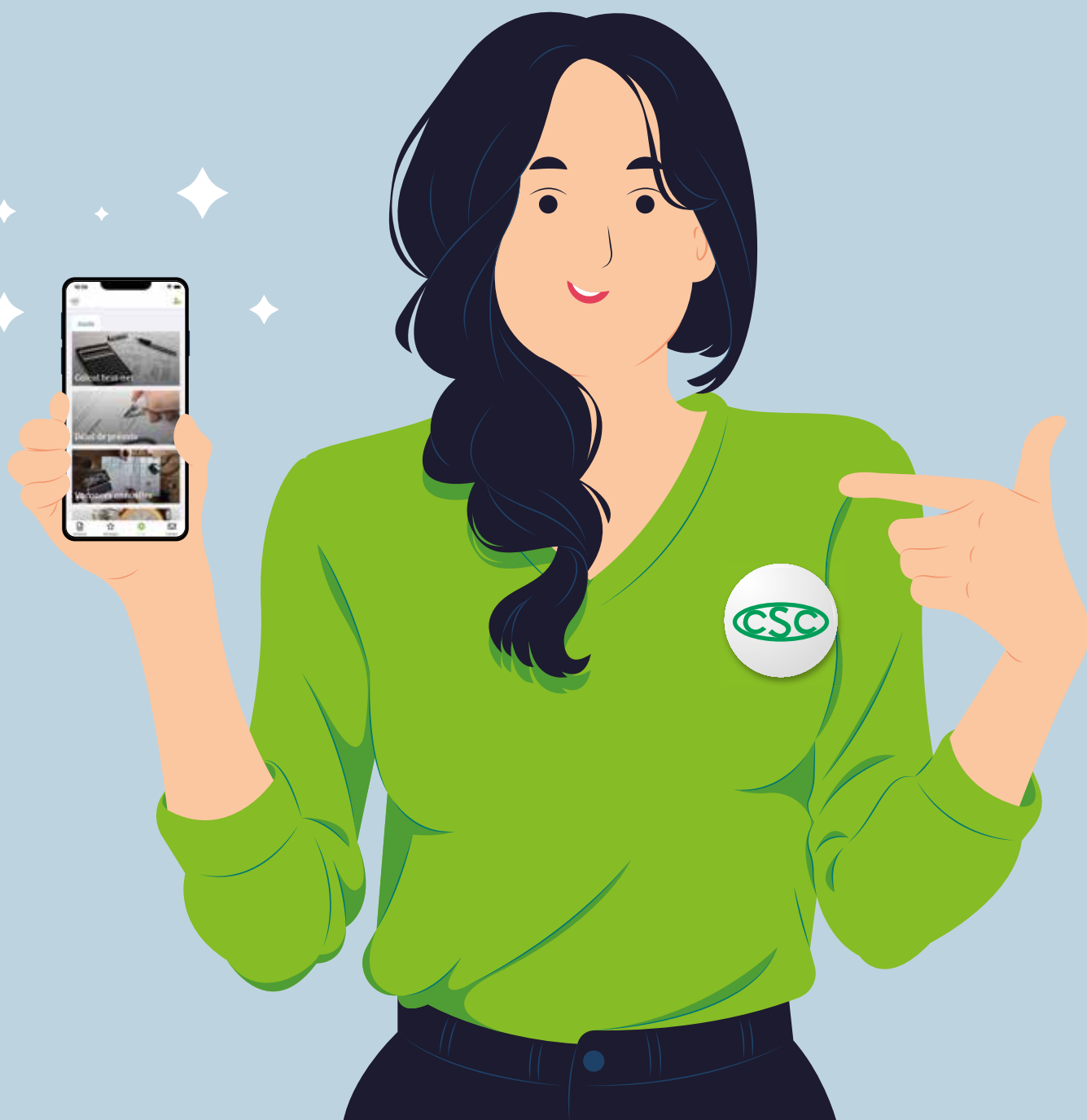
## 6. SÉCURITÉ D'EXISTENCE

- Augmentation de l'indemnité complémentaire en cas de chômage temporaire de 8,70 € à 10,00 €/jour.
- Augmentation de l'indemnité complémentaire en cas de maladie :
  - De 0,74 € à 2,50 €/jour ;
  - De 25 jours au maximum à 60 jours au maximum.

## 7. FORMATION

- Trajectoire de croissance pour les jours individuels de formation :
  - CCT 2023-2024                    2 jours
  - CCT 2025-2026                    3 jours
  - CCT 2027-2028                    4 jours
  - 2029                                    4,5 jours
  - 2030                                    5 jours

# DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION



**Téléchargez la nouvelle application ACV-CSC et restez informé-e!**



- Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles
- Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis
- Consultez vos avantages en tant qu'affilié-e
- Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

*Scannez et découvrez!*

